

# Les Échos de l'Île du Large

Journal de l'Association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf



Christian DROMARD,  
Président de l'association  
des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf

Oui, ai-je répondu à la journaliste de France-Inter\*, car les collectivités publiques État et Territoriales - ne peuvent plus prendre en charge un tel site. En revanche, nous, nous le pouvons.

C'est bien vers la prise en charge de l'Île du Large que notre association doit aller et c'est tout le sens des orientations approuvées par notre assemblée générale d'août dernier.

Reste que, comme tous les responsables de monuments historiques, nous avons à arbitrer, en matière de travaux mais pas seulement, entre l'urgent et le prioritaire.

L'urgence c'est de décider d'un statut de gestion - et de propriété - de l'Île du Large et qui permette de mettre en œuvre une stratégie de sauvegarde et de mise en valeur forcément à long terme. Elle est dans les mains de l'État - propriétaire actuel - jusqu'à maintenant peu actif si ce n'est d'ériger des arrêtés de protection, certes nécessaires mais hélas, uniquement traduits en restrictions diverses, pas toujours utiles et finalement contraires aux objectifs de protection du monument.

La priorité, c'est celle des travaux à entreprendre pour stopper l'inexorable dégradation des constructions. Une programmation générale des travaux a été élaborée en fonction d'un constat précis et détaillé de l'état sanitaire du bâti et des orientations de réutilisation que notre association propose. Une autre étude similaire va être entreprise par les services de l'État qui vient de mandater un ACMH\*\* à cet effet.

## OPTIMISTE ?

Cet arbitrage entre l'urgent et le prioritaire nécessite de notre part :

- D'être nombreux à soutenir notre association et ses projets. Nous étions 889 cotisants à fin 2024, nous devrions dépasser le seuil des 1000 adhérents en 2025. Je vous invite donc à solliciter votre entourage, proche et moins proche. À ce sujet, nous vous proposons un mode de paiement de cotisation à renouvellement automatique pour ne plus avoir à vous poser la question « l'ai-je bien fait ».
- D'être impliqués dans les actions et la vie de l'association. Le bénévolat démontre la vitalité du projet d'une association. Il permet aussi d'élargir l'éventail des compétences et, dans notre cas, il est très étendu. Des dispositions existent pour cela et pour permettre à des retraités, jeunes, moins jeunes et pré-retraités, de s'investir dans une aventure passionnante où ils peuvent apporter leur expérience et leurs compétences (page 12). C'est un élément constitutif de notre projet et qui peut en faire une référence.
- De maîtriser les différents aspects de la protection de la biodiversité. Pour cela il nous faut nous doter des compétences nécessaires, par des partenariats avec des acteurs qui partagent nos objectifs. Plusieurs démarches sont déjà en cours et se développeront au cours de cette année (pages 8 et 9).

\* Voir revue de Presse sur le site de l'association / \* Carnets de Campagne, avec Dorothée Barbat, sur France Inter 17/09/24) entièrement consacré à notre association. À écouter sur le site de l'AILSM / revue de presse.

\*\* Architecte en Chef des Monuments Historiques.

## LES VOILES DE SAINT-MARCOUF 2025

Au cours de 2025 nous aurons deux grandes occasions de nous retrouver :

- Le 31 mai : jour des « Voiles de Saint-Marcouf 2025 ». Cette manifestation nautique reprend le « Dîner des Équipages » qui s'était déroulé avec succès à St Vaast la Hougue, sous ce vocable qui prend l'allure de grande course de voiliers. Le « Deauville Yacht Club » qui a été un des principaux participants de cette première édition, en 2023, s'est très aimablement proposé de nous aider à organiser cette nouvelle session et nous l'en remercions vivement. Nous vous y attendons nombreux, régatiers et non régatiers, pour manifester l'importance nautique de notre chère Île, la seule vraie île de toute la zone Manche-est. C'est un aspect majeur pour sa sauvegarde. Une conférence « L'Île du Large Saint-Marcouf, 15 siècles d'histoire, 15 ans de restauration », une exposition et la présentation de voiliers de tradition sont également prévues les 30 et 31 mai prochains (pages 6 et 7).

- Pour notre Assemblée Générale. Elle se tiendra au cours du mois d'août à une date et un lieu qui vous seront proposés ultérieurement. C'est l'occasion, outre le plaisir de se retrouver, de faire le point sur notre projet en application des orientations votée l'an dernier, ainsi que sur nos actions dont certaines doivent être soumises au vote de l'assemblée générale des adhérents (page 5) pour renforcer nos moyens d'actions.

Alors oui, forts du soutien de tous, des bénévoles, des amis de l'île du Large, forts de notre expérience, et parce que nos ambitions sont parfaitement légitimes,

Oui, nous sommes résolument

## OPTIMISTES !

### S O M M A I R E

Optimiste ..... 1

#### CHANTIERS 2025

Programmation des travaux 2025 ..... 2  
Campagne de travaux 2025 ..... 3

#### VIE DE L'ASSOCIATION... ...ET ACTIONS 2025

Vie de l'association ..... 4  
Actions 2025 ..... 5

#### ÉCHOS

Les voiles Saint-Marcouf ..... 6-7

#### PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le GECC ..... 8  
Les cétacés et mammifères marin ..... 9  
La pollution plastique sur l'Île du Large ..... 10

#### VOTE, ADHÉSION & INSCRIPTION

Bulletin de vote, bulletin d'adhésion ..... 11

#### PARTICIPEZ À L'AVENTURE

Rejoignez l'équipage des amis  
de l'île du large Saint-Marcouf ..... 12



# CHANTIERS 2025

## Proposition de programmation des travaux 2025

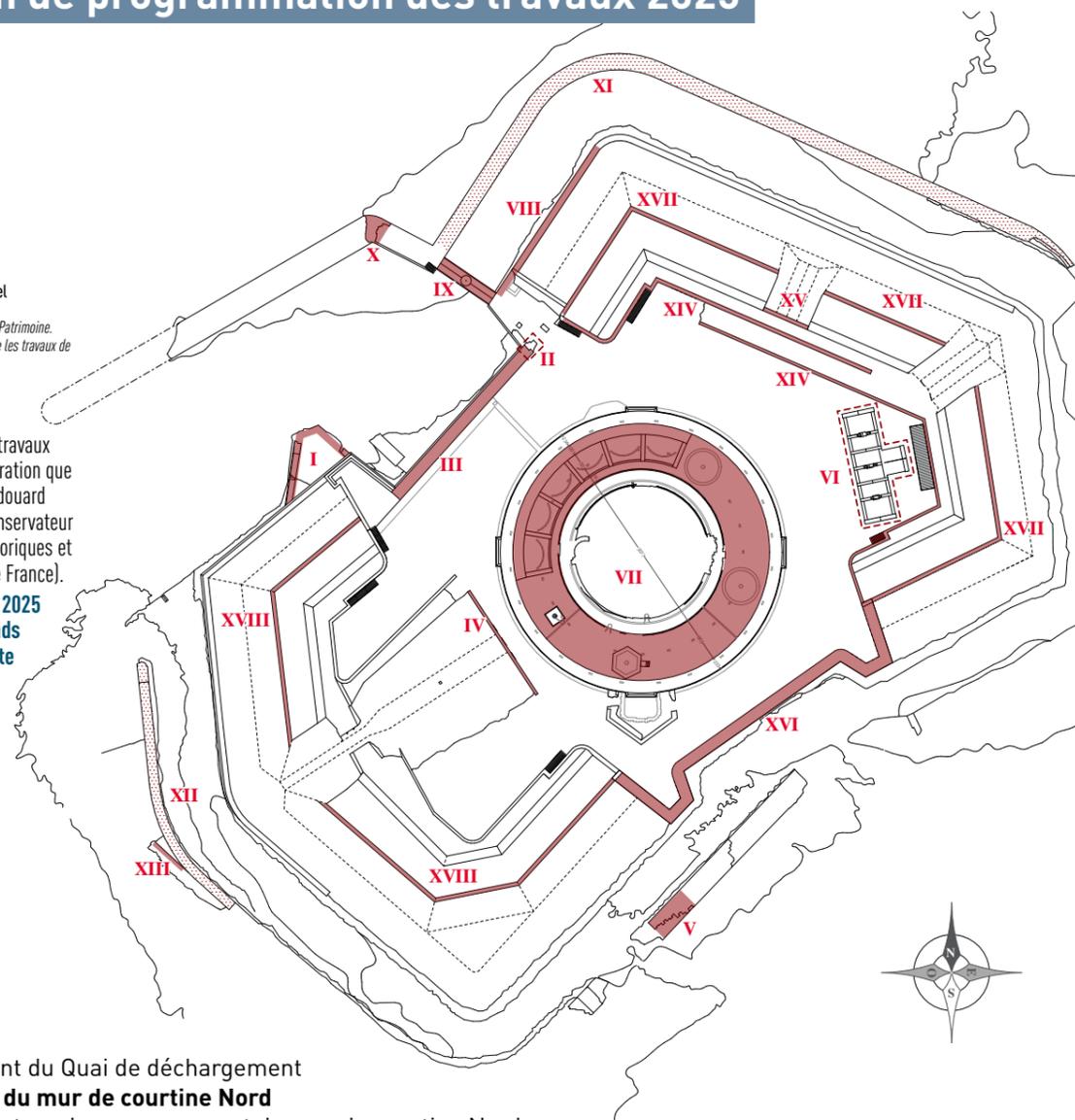


Édouard Grisel

Édouard Grisel est ingénieur et Architecte du Patrimoine. Avec son atelier d'architecture, il accompagne les travaux de l'association depuis plus de dix ans.

Il s'agit de la proposition des travaux d'entretien et de petite restauration que l'ILSM, avec son architecte, Édouard Grisel, propose à la DRAC (Conservateur Régional des Monuments Historiques et à l'Architecte des Bâtiments de France).

**En outre, cette proposition 2025 innove en proposant 3 grands chantiers (en gras dans liste ci-dessous).**



- I.** Rejointoiement du Quai de déchargement
- II. Sécurisation du mur de courtine Nord**
- III.** Rejointoiement sur le couronnement du mur de courtine Nord
- IV.** Rejointoiement sur le couronnement du pignon du « magasin à munition confectionnée » dit poudrière de 1864
- V.** Rejointoiement et consolidation au Sud du mur de garantie Sud
- VI. Pose d'un parapluie au-dessus des logements des guetteurs**
- VII. Rejointoiement de la plateforme d'artillerie de la tour défensive**
- VIII.** Rejointoiement de l'escarpe à l'Ouest du saillant 1
- IX.** Rejointoiement du batardeau Nord-Est et de sa dame
- X.** Consolidation pour cristallisation de l'angle de la jetée
- XI.** Rejointoiement de la contre-escarpe Nord
- XII.** Rejointoiement et consolidation de la contre-escarpe Ouest dite de la Cognée
- XIII.** Consolidation de la cale d'échouage
- XIV.** Rejointoiement des soutènements Nord-Est compris rampe à canon
- XV.** Mur de soutènement de la traverse Nord-Est
- XVI.** Rejointoiement sur le couronnement du mur de courtine Sud
- XVII.** Rejointoiement des parapets Nord-Est
- XVIII.** Rejointoiement des parapets Sud-Ouest

## CAMPAGNE DE TRAVAUX 2025 :

## Participez aux chantiers sur l'île du Large de la campagne 2025



Christophe Brunet

Christophe Brunet est le coordinateur de l'association. Il est délégué par le groupe AXA, dans le cadre d'une convention de mécénat de compétence avec l'ILSM et est chargé, entre autres, de la gestion des inscriptions aux chantiers.



Philippe Delaroque

Nouveau venu dans l'équipage des bénévoles de l'association, cet ancien DAF, vient prêter main forte dans l'organisation des chantiers et remplacera Christophe Brunet.



Thomas Pertriaux

Ancien directeur de travaux, Thomas apporte toute son expérience dans la gestion technique des chantiers et dans la formation des bénévoles et des encadrements.

En 2024 nos chantiers ont mobilisé plus de 150 personnes. Et nombreux sont celles et ceux qui souhaitent renouveler leur engagement.

Participer à un chantier Saint-Marcouf c'est un peu plus que de la restauration du patrimoine, c'est une expérience différente dans un univers à part, une aventure à la fois humaine, physique et technique, un temps de déconnexion et de reconexion... On ne peut pas vous en dire vraiment plus, le mieux c'est de le vivre...

La saison 2025 des chantiers démarrera en août, comme chaque année depuis 2005. Elle s'inscrit dans la continuité de notre action, sans révolution, mais avec des évolutions dans l'optique de faire toujours mieux avec les bénévoles pour la préservation de l'île du Large.

Sept chantiers sont programmés entre août et début octobre. Nous démarrons la saison avec un mini chantier d'installation, mini parce que le 1er août tombe un jeudi cette année, ce qui ne laissera que 4 jours d'intervention jusqu'au dimanche. Ensuite, 3 chantiers avec Remparts se succéderont jusqu'au 24 août. Nous enchaînons avec des chantiers en partenariat avec des organisations :

- la ville de Saint Aubin avec un groupe de jeunes la dernière semaine d'août,
- la Mission Locale de Saint-Lô - Carentan, avec des jeunes en insertion,
- le Lycée de Laplace de Caen avec des jeunes en formation professionnelle en maçonnerie.

L'équipe de coordination des chantiers a préparé dès le mois de novembre la saison 2025. La mécanique des inscriptions est désormais bien rodée et repose sur Christophe Brunet, notre coordinateur et sur un nouveau bénévole de l'équipe, Philippe Delaroque qui vent lui prêter main forte.

La programmation des travaux est élaborée par Édouard Grisel, Architecte du Patrimoine, qui est l'architecte conseil de l'association depuis plus de dix ans. Il veille à la cohérence des travaux avec les exigences liées au classement Monument Historique tout en intégrant les contraintes liées à nos capacités logistiques, techniques et réglementaires

Cette programmation est également étudiée avec Thomas Pertriaux qui dirige l'activité « chantier et programme de tra-

vaux ». Une réflexion avec les responsables travaux des différents chantiers permet d'identifier ce qui pourrait être fait, ce qui mériterait d'être ajouté. Dans la mesure où la plupart de ce que nous pouvons faire, ou ce qui est autorisé concernant les digues, a été réalisé, nous avons intégré comme en 2024 des actions sur la partie intérieure de l'île, avec la reprise des joints sur les remparts et la poursuite des interventions sur les bâtiments sémaphoriques.

Tout cela sera soumis à l'arbitrage de la DRAC\* et nous adapterons la programmation opérationnelle en fonction de l'avis des autorités.

Côté encadrement, nous retrouverons des têtes déjà bien connues sur les chantiers, pour la partie coordination et pour la partie technique : André Perramant, Thierry Rialland, Thomas Bracqbién, Yves Machefer, Charles-Louis Roseau, Vincent Debroise, Benoit Mesnier, Marc Breton.

Notre organisation logistique s'appuiera sur la base de Carentan, d'où partiront les groupes de bénévoles sur nos 2 navires : « L'Empereur » et le « Sergeant Olson », pilotés par une équipe de plus en plus expérimentée. La coordination logistique est assurée par Pierre Thomine avec toute son équipe de logisticiens. La coordination approvisionnements des chantiers sera comme les années précédentes pilotée par Pierrette Thomine, et l'équipe de pilotes de Quinéville coordonnés par Christophe Bois.

Les conditions d'organisation et d'accueil resteront globalement identiques à celles des années précédentes : compte tenu des autorisations limitées qui nous sont imposées, ils ne débutent qu'en août, et s'achèvent en octobre... pour des raisons liées à la météo. Chaque chantier se déroule du lundi au samedi avec au maximum 15 participants, encadrement inclus.

Côté hébergement, pas d'évolution majeure, la vie quotidienne reste spartiate, avec un hébergement sous tente, des toilettes sèches, et des douches limitées à 7 litres.

La participation aux frais du chantier est identique à celle de l'an dernier, soit 80€.

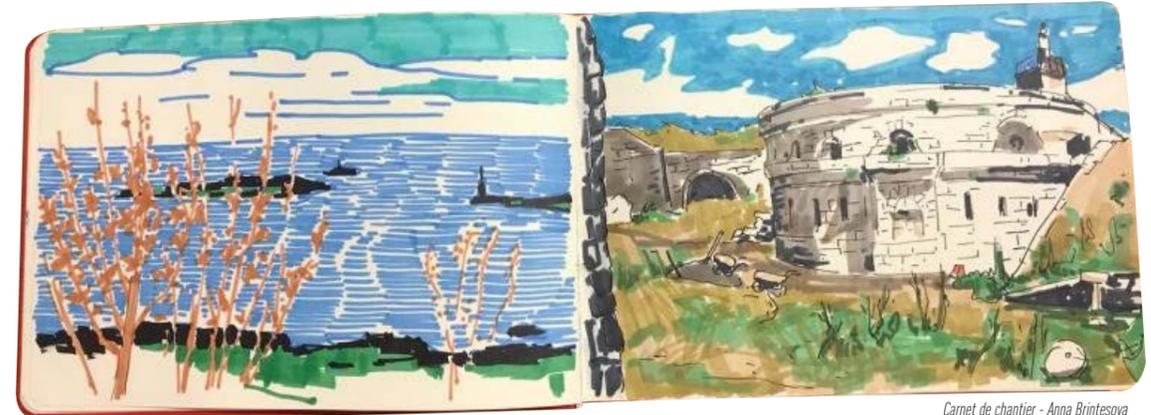
Les inscriptions se déroulent en deux temps, à partir de février, les adhérents de l'association, qui bénéficient ainsi d'une priorité, puis à partir d'avril, la participation est ouverte à tous les publics via le site Rempart.



**Si vous souhaitez participer, consultez les modalités d'inscription sur le site internet à la rubrique :**

- > Soutenir le projet
- > Participer à un chantier

\* DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles. C'est la structure régionale du Ministère de la Culture, dans laquelle se trouvent nos principaux interlocuteurs : le Conservateur Régional des Monuments Historiques - CRMH - et l'Architecte des Bâtiments de France - ABF. A ces services peut venir s'ajouter l'Architecte en Chef des Monuments Historiques - ACMH.



Carnet de chantier - Anna Brintesova

# LA VIE DE L'ASSOCIATION...

# ...ET ACTIONS 2025

## Renaissance de notre base logistique

Dans le numéro de février 2024, nous avons évoqué les conséquences de la tempête Ciara, laquelle emportée toute la toiture.

Grâce à l'implication des bénévoles locaux, l'essentiel du mobilier a pu être sauvé et en février 2024, avec l'aide des services de la ville de Carentan les Marais, nous avons pu effectuer une mise hors d'eau partielle, laquelle a permis de conserver une partie de nos aménagements et de réutiliser partiellement deux pièces de 14 m<sup>2</sup> (magasin et cuisine), mais pas l'atelier.

La ville a pris la décision de recouvrir le bâtiment et les travaux ont commencé en cette fin de janvier. Nous devons ensuite refaire la plus grande partie des cloisons, de l'isolation et de l'électricité.

Les membres de l'équipe logistique ne comptent pas leur temps, ce qui permet de limiter l'impact financier du sinistre et de rester dans l'enveloppe financière accordée par notre assureur.

Précisons que la ville de Carentan, non seulement nous met à disposition environ 150 m<sup>2</sup> de locaux, mais fait aussi intervenir ses services techniques lorsque nécessaire.

## Un grand merci à M. Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan.

La reconstruction puis le réaménagement sont en cours et devraient s'achever au printemps de cette année.

## Un ber pour le Sergeant Olson

Ce bateau semi-rigide de 7,30 m est notre petit cargo : il permet de livrer à chaque voyage entre 1 000 et 1 500 kg de matériaux (sable et chaux), et aussi (lui et l'Empereur), le transport des bénévoles avec armes et bagages durant les deux mois de chantiers d'été.

Pour la seconde année, notre responsable maritime, Benoit Tuvée, a passé beaucoup de temps à la maintenance de ce semi-rigide, il est désormais totalement opérationnel.

Pour le préserver, les boudins n'aimant pas séjourner trop longtemps dans l'eau, nous avons acquis un « ber » flottant pour qu'il soit au sec dans le port de Carentan,

## Une source d'eau douce sur l'île du large

Entre autres défis, nous devons relever chaque année celui de l'eau potable sur l'île, celle du puits existant étant très chargée en nitrates d'origine aviaire.

Grâce à une gestion raisonnée de la consommation, un peu plus de 1 000 l par semaine suffisent pour 15 personnes. Ce qui revient à une noria pour acheminer les 1000 L d'eau hebdomadaires nécessaires, coûteuse en temps et en carburant.

C'est pourquoi nous avons étudié l'option d'une unité de désalinisation de l'eau de mer, un osmoseur.

Trois bénévoles sont allés suivre une formation fin 2024 auprès d'une société spécialisée. L'appareil est en cours de montage et testé afin qu'il soit opérationnel pour le 1<sup>er</sup> août.

Cet équipement fonctionnera à l'électricité photovoltaïque, opérationnelle sur l'île depuis 2018. Il peut produire 5 à 600 l d'eau douce par jour.

Cette installation sera ramenée à la base logistique lorsque nos réserves auront été constituées pour la saison.



## Inscription des plages du débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO

À notre demande en 2016, et avec l'appui de la DRAC Normandie, l'Île du Large Saint-Marcouf a été intégrée dans la demande de l'État français d'inscrire au Patrimoine Mondial de l'Unesco les plages du Débarquement du 6 juin 1944.

Le dossier est en phase finale d'instruction et devrait aboutir vers la mi-2026...

## La bibliothèque de l'île du Large

### La vie des Cétacés en Normandie

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Groupe d'étude des cétacés du Cotentin (GECC), le fondateur de l'association, Gérard Mauger, vous invite à plonger avec lui dans le monde fabuleux des cétacés, du Mont-Saint-Michel jusqu'à la baie de Seine. Chemin faisant, vous croiserez les regards d'autres Normands qui se sont intéressés, eux aussi, à ces mammifères marins. Son but : vous aider à faire plus ample connaissance avec ces trésors de l'océan afin de mieux les protéger. (page 8)

En vente au bureau du GECC, place des Justes 50130 CHERBOURG et dans les bonnes librairies.



### Le Cotentin, presqu'île sauvage et secrète

Dans ce recueil de magnifiques photos, Dominique Krauskopf, en voyageur expérimenté emmène ses lecteurs dans une découverte de l'authenticité de lieux remarquables, plutôt discrets - dont l'Île du Large Saint-Marcouf - préfacé par Didier Decoin.

Éditions OREP.

## Ils ont rejoint Saint-Marcouf



### François Gourdon

François Gourdon était un de nos fidèles mécènes. Il connaissait l'île depuis sa tendre enfance où il se rendait avec ses parents. Il venait nous voir avec son très beau voilier, « le Saidnaya ». Il était aussi membre du Deauville Yacht Club et aurait dû participer à la régata des « Voiles de Saint-Marcouf » en mai prochain, à Deauville. Nous aurons une pensée pour lui et pour les siens.



### Thierry Riolland

Thierry encadrerait avec bienveillance un ou deux chantiers par an, aussi bien comme responsable de semaine que responsable travaux. Il était très apprécié et nous perdons vraiment quelqu'un de bien. Avec Christine, sa compagne, comme cuisinière, ils étaient très impliqués dans la réussite de nos chantiers.

## Orientations 2025

Les actions 2025 sont définies en fonction des orientations votées lors de l'assemblée générale 2024 :

- Une programmation des travaux plus ambitieuse
- Poursuivre et développer la mobilisation
- Adapter l'association et son fonctionnement à son futur statut de gestionnaire - propriétaire.
- Accroître la mobilisation : adhésion, bénévolat, compétences et mécénat.

## Programmation des travaux 2025

En plus des travaux d'entretien et de petites restaurations, qui sont entièrement réalisés par les chantiers bénévoles et de réinsertion, l'association soumet à la DRAC, dans la programmation 2025 (page 2), trois projets de travaux plus conséquents que l'association propose de prendre à sa charge :

- **La sécurisation et l'étalement du bout du rempart nord** qui, du fait de la démolition du corps de garde nord (guerre), risque de s'effondrer sur l'actuelle zone de débarquement.
- **La pose de témoins sur les fissures de la courtine nord** (rempart) par intervention de cordistes afin d'évaluer l'évolution de la dégradation de la ma-

çonnerie et l'urgence d'une intervention de sauvegarde.

Ces deux travaux seront confiés à l'entreprise Bodin. Coût prévu : 13 000 €.

- **La couverture, provisoire, du bâtiment sémaphorique** afin de le mettre hors d'eau. Ce bâtiment pourrait - et devrait - être une des premières restaurations à prévoir. (cf. étude programmatique). Coût prévu : 5000 €. Les travaux seront effectués par des bénévoles expérimentés.

## Diffusion et utilisation de l'étude programmatique

L'étude sera livrée en mars 2025.

Elle se présente sous la forme d'un dossier de près de 150 pages, en format A3, comportant diverses illustrations, des documents d'archives, de plans détaillés, des photographies. Elle détaille l'historique de la construction, l'état sanitaire des bâtiments et propose une programmation de travaux, phasée et chiffrée, d'après le projet de réutilisation de l'île par l'association, tel qu'il a été voté par l'assemblée générale de 2024.

L'association étudie la diffusion de cette étude sous la forme d'un ouvrage, édité sur souscription auprès des adhérents de l'association.

A partir de ce document quasi-exhaustif, et des autres études déjà entreprises, l'AILSM va tirer un plan d'actions destiné à la communication institutionnelle, à la presse, nationale et régionale, et aux différentes sources de mécénat d'entreprise.

Ce dossier constituera aussi une base de discussion avec l'État.

## Biodiversité (pages 8 et 9)

Partenariat avec le Groupement d'Étude des Cétacés du Cotentin (GECC).

Ce partenariat porte sur l'observation des cétacés et des mammifères marins évoluant autour et sur l'île : quatre bénévoles encadrant des chantiers sont formés et équipés pour effectuer ces observations et les reporter sur une application appropriée.

Ce partenariat vise aussi à définir les conditions de coexistence avec les mammifères marins lors des chantiers et intégrer ces conditions dans la convention de gestion ORE.

Partenariat avec l'association « Oceanoplastic » pour suivre la pollution par les emballages plastiques et éviter une contamination préjudiciable à la faune marine.

Lacement d'une consultation pour former un comité scientifique et un plan de gestion de la protection de la biodiversité de l'île du Large, en rapport avec la programmation des travaux.

Il y aura lieu de prévoir un accompagnement par des consultants spécialisés.

## Recours contre l'arrêté préfectoral de biotope

L'instruction du recours se poursuit et devrait aboutir cette année à un mémoire en défense, auquel notre association aura à contre-argumenter par un « mémoire en réplique » puis à l'audience.

Cet arrêté peut aussi faire l'objet d'une adaptation afin d'être davantage en phase avec les exigences liées au classement Monument Historique et avec le mode d'utilisation et de gestion de l'île proposé par l'AILSM, voire être carrément abrogé.

## Adaptation de l'AILSM et Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)

La proposition de prise en charge de l'île du Large, y compris par acquisition de l'île à l'État, ce qui implique aussi la maîtrise d'ouvrage des travaux et la perspective d'une convention ORE (Obligation Réelle Environnementale), justifie la sollicitation de reconnaissance d'utilité publique à laquelle l'AILSM semble parfaitement éligible.

Cela nécessite une adaptation de ses statuts et du règlement intérieur et de mandater un commissaire aux comptes fin de valider la comptabilité de l'association, déjà contrôlée par un expert-comptable, ce qui était déjà prévu.

À ces démarches s'ajoute la réflexion pour adjoindre à l'association un fonds de do-

tation consommable qui aura à recevoir et gérer les donations d'origine privée.

Ces mesures seront soumises au vote d'une AGE dans le courant de 2025, avant le dépôt de la demande de RUP au ministère de l'Intérieur qui instruit la demande et la transfère au Conseil d'État qui formule un avis. La décision revient au ministre de l'Intérieur.

## Mobilisation

### Adhérents

Les adhésions sont indispensables à la réussite du projet de l'AILSM. Elles valident le projet et suscite les engagements de bénévoles et de mécénat.

À fin 2024, l'AILSM comptait 889 adhérents. L'objectif 2025 est de dépasser le seuil des 1000 cotisants.

Cela suppose de maintenir le rythme des publications et des manifestations qui sont autant d'opportunités de faire connaître l'île et les actions de l'AILSM.

### Manifestations

« Les voiles de Saint-Marcouf 2025 » - Deauville - 31 mai (pages 6 et 7).

### Bénévolat (page 12)

À travers ses propres supports l'AILSM lance en 2025 un appel à bénévolat et à compétence sans différents domaines de façon à étoffer ses équipes actuelles dans tous les domaines de compétences, y compris administratif, en communication, etc.

Une action spécifique est prévue pour susciter des mécénats de compétences avec différentes entreprises de la région

### Mécénat d'entreprise et individuel

Le projet de restauration et de mise en valeur, sa notoriété, celle de l'île du Large et de l'AILSM, son statut vis-à-vis de l'île, l'accessibilité administrative de l'île, la représentativité de l'association, c'est-à-dire le nombre d'adhérents, sont autant de critères déterminants pour solliciter les sources de mécénat et lancer des appels de fonds en financement participatif.

### Relation presse

L'action de l'AILSM est en générale très bien reçue par les médias, écrits et TV. Et l'association leur doit beaucoup.

La proposition d'acquisition et le mode de gestion du monument historique que constitue l'île du Large constituent des sujets qui peuvent être traités à un niveau national autant que régional.

L'action de la presse est déterminante dans un tel projet.



Études, plans, conception de l'étude programmatique - été 2024

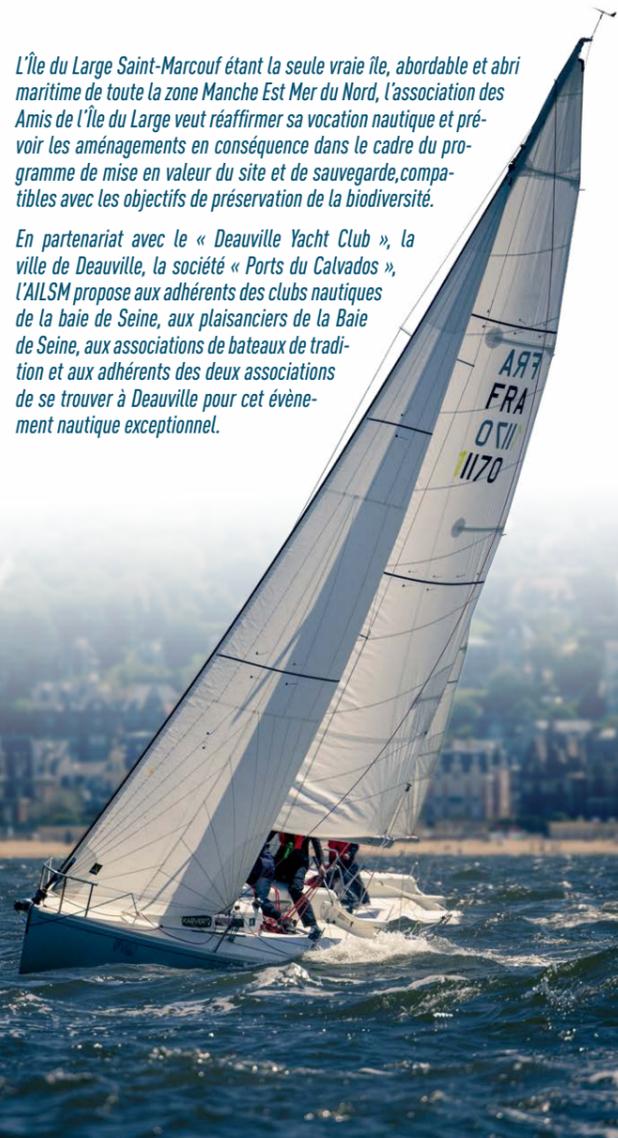
## ECHOS : LES VOILES DE SAINT-MARCOUF

LES VOILES  
DE SAINT-MARCOUF  
2025

29 MAI - 1<sup>ER</sup> JUIN 2025  
PORT DE DEAUVILLE

L'Île du Large Saint-Marcouf étant la seule vraie île, abordable et abri maritime de toute la zone Manche Est Mer du Nord, l'association des Amis de l'Île du Large veut réaffirmer sa vocation nautique et prévoir les aménagements en conséquence dans le cadre du programme de mise en valeur du site et de sauvegarde, compatibles avec les objectifs de préservation de la biodiversité.

En partenariat avec le « Deauville Yacht Club », la ville de Deauville, la société « Ports du Calvados », l'AILSM propose aux adhérents des clubs nautiques de la baie de Seine, aux plaisanciers de la Baie de Seine, aux associations de bateaux de tradition et aux adhérents des deux associations de se trouver à Deauville pour cet événement nautique exceptionnel.



## LE PROGRAMME

## JEUDI 29 MAI

- Arrivée des bateaux participants à la régata et/ou au dîner des équipages.

## VENDREDI 30 MAI

- Présentation de bateaux de tradition et de travail, de bateaux « classiques ».
- Initiation à la voile avec l'École de Voile du Deauville Yacht Club.
- Présentation de la vedette de la SNSM.
- Sortie en mer.

## SAMEDI 31 MAI

- Régate organisée par le Deauville Yacht Club.
- Possibilité de suivre la régata sur certains bateaux accompagnants.
- Exposition sur la restauration du fort de l'Île du Large Saint-Marcouf.
- Dîner des équipages ayant participé à la régata, des membres de l'association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf et du Deauville Yacht Club.

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN :

- Retour des bateaux participants.

Le Deauville Yacht Club a été fondé en 1928 par Louis Breguet (avionneur et médaillé olympique en voile), ce club nautique est un des plus importants de Normandie. C'est avant tout un club très actif, avec un important calendrier de régates, une école de voile qui va de l'initiation à la course au large, des installations et un équipement de qualité. Ayant été un des principaux participants du premier « Dîner des Équipages » organisé en mai 2023 à ST Vaast la Hougue par l'AILSM, le Deauville Yacht Club s'est proposé pour organiser l'édition 2025, dorénavant appelée « Les Voiles de Saint-Marcouf ».

## Le port de Deauville

C'est un des principaux ports de plaisance et des plus anciens de Normandie. Il constitue un des atouts contribuant à l'attractivité de Deauville, station balnéaire mondialement connue. Le port de Deauville est géré par la société « Ports du Calvados » (CCI et Conseil Départemental).

## « Ports du Calvados »

Cette société est chargée de l'exploitation de sept ports départementaux du Calvados avec l'objectif de développer leur attractivité touristique.

## La ville de Deauville

C'est une des stations balnéaires des plus anciennes de France, née sous Napoléon III (qui renforça les fortifications de l'île du Large Saint-Marcouf) à l'initiative du duc de Morny. Station prestigieuse, bien connue, mais également, ville de culture et de sports de haut niveau où le nautisme a toute sa place.

## « TOP MARINE »

Cette société spécialisée dans le nautisme (achat-vente de bateaux, accastillage et chantier naval), basée à Deauville et à Ouistreham, a bien voulu s'associer à cette manifestation et participer à la logistique de la régata.



## Crédit Agricole Normandie

## POUR PARTICIPER

## • À la régata

La régata se déroulera le samedi 31 mai 2025. Elle est organisée par le « Deauville Yacht Club » et est inscrite à la FFV. Peuvent participer :

- tous les bateaux habitables disposant d'un certificat de jauge OSIRIS,
- tous les yachts classiques disposant d'un certificat de jauge JCH,
- tous les quillards de sport monotypes.

Elle se court selon un parcours côtier, construit autour de 3 bouées, à marée haute.

- 11h00 : Briefing des skippers au Deauville Yacht Club
- 12h15 : Ouverture des portes
- 13h00 : Signal d'avertissement
- 17h48 : Fermeture des portes

L'avis de course sera publié sur le site du Deauville Yacht Club à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Tous les participants devront être en possession d'une licence FFV annuelle ou temporaire 1 jour. Ces licences peuvent être prises auprès du Deauville Yacht Club qui est habilité à ce titre.

Les bateaux inscrits pour participer à la régata et au dîner des équipages peuvent s'amarrer dès le jeudi 29 mai et jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> juin dans le port de Deauville gratuitement à condition d'arborer le pavillon « Les Voiles de Saint-Marcouf 2025 » dans leurs haubans.

## Bourse des équipiers

Les skippers cherchant un équipier ou les équipiers cherchant à embarquer pour la régata peuvent prendre contact avec le Deauville Yacht Club. Martine par téléphone : 02 31 88 38 19.



## • Au Dîner des Équipages

Le dîner est organisé par l'association des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf. Il est destiné :  
- aux équipages des bateaux ayant participé à la régata,  
- aux membres de l'association des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf et du Deauville Yacht Club.

Il se déroulera dans un lieu proche du port de plaisance.

La participation au dîner implique une inscription et un règlement préalable des frais de participation. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Au-delà du nombre limite, les inscriptions et les règlements seront retournés.

## POUR S'INSCRIRE

## • Pour les équipages participant à la régata et au dîner

- L'inscription couvre la régata et le dîner des équipages.
- L'inscription est validée par le règlement correspondant au nombre de membres de l'équipage, qui doit parvenir à l'association avant le 15 mai 2025, effectué pour l'ensemble de l'équipage.
- La participation aux frais pour le dîner, par personne, est de 35€.

## • Pour les équipages participant à la régata seule

- À réception de l'inscription, les skippers recevront un accusé réception par courriel.
- La participation aux frais pour la régata, par bateaux, est de 30€.

Chaque skipper inscrit recevra par la poste :

- un bulletin de participation à présenter au port de Deauville et au dîner le cas échéant,
- les instructions de course,
- le pavillon « Les Voiles de Saint-Marcouf 2025 » qui sera à hisser dans les haubans pour avoir accès aux postes d'amarrage gratuits.

## • Pour les participants au dîner seul

- La participation aux frais du dîner est de 35€ par personne.
- L'inscription est validée par le règlement qui doit parvenir avant le 15 mai 2025
- Les participants recevront une confirmation de leur participation au dîner et, pour les bateaux non-régatiers un pavillon « Les Voiles de Saint-Marcouf » leur permettant de s'amarrer gratuitement.

## • Inscriptions, informations complémentaires, annulation, horaires des marées

Les inscriptions et règlement s'effectuent :

- En ligne sur le site de l'AILSM : [www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com)

ou

- Par poste, en envoyant, le formulaire d'inscription disponible sur le site, renseigné et signé, accompagné du règlement de la participation au dîner correspondant au nombre d'équipiers par chèque bancaire établi à l'ordre de l'AILSM., à :

AILSM - BP 201 - 50500 CARENTAN LES MARAIS

Emmanuel Lefebvre (DYC)  
☎ 06 47 87 21 79  
✉ [contact@deauvilleyachtclub.org](mailto:contact@deauvilleyachtclub.org)  
[www.deauvilleyachtclub.org](http://www.deauvilleyachtclub.org)



Christophe Brunet (AILSM)  
☎ 06 81 66 83 57  
✉ [contact@saintmarcouf.com](mailto:contact@saintmarcouf.com)  
[www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com)



# PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La protection de la biodiversité est une action tout-à-fait légitime, mais parfois mal perçue parce que souvent l'objet de postures et de mesures excessives. Il est donc impératif pour l'association de s'impliquer dans ce sujet et de le maîtriser. Il n'y a pas d'exclusivité dans ce domaine.

La biodiversité constitue donc, avec la protection du patrimoine historique, l'un des deux grands volets de l'action de notre association. Pour cela l'AILSM invite et coopère avec les organismes et associations qui le souhaitent, en mettant à leur disposition ses moyens logistiques, en mobilisant ses bénévoles. Le but est de faire de notre association un acteur à part entière, comme nous le sommes déjà pour le monument historique, et d'établir un programme d'actions dans ce domaine à la fois de protection mais également de vulgarisation.

## Le Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin GECC



Gérard Mauger,  
Président du GECC.



Mailys Baudoint,  
Écologue en gestion de l'environnement, chargée d'OBSenMER, médiatrice scientifique.



Ilona Sinn,  
Écologue statisticienne, chargée d'étude scientifique.

ces animaux et de contribuer à leur préservation. L'association est fréquemment sollicitée pour participer à des groupes de travail, des colloques, des comités de gestion, etc., pilotés par les gestionnaires et les institutions.

Le suivi scientifique des mammifères marins couvre principalement les trois départements de la façade maritime normande, y compris les îles anglo-normandes et la partie septentrionale de la Bretagne nord.

L'administration d'OBSenMER par le GECC s'étend, quant à elle, à l'échelle nationale ainsi que dans diverses régions du globe.

Depuis sa création, le GECC s'investit activement dans des actions visant à approfondir la compréhension et à favoriser la préservation des cétacés et des pinnipèdes. Quelques exemples :

- La mise en place de **programmes d'étude des populations de mammifères marins** en mer de la Manche avec un accent particulier sur les grands dauphins (*Tursiops truncatus*) : collecte de données en milieu côtier et marin, analyse scientifique, interprétation des données et publications associées. Le GECC a ainsi démontré la présence, en Manche, d'une des plus grandes populations côtières européennes de grands dauphins.
- L'administration, l'animation et le développement de l'application **OBSenMER, plateforme de sciences participatives** pour le recensement, l'évaluation de l'état de conservation des espèces marines et la sensibilisation du public à leur protection,
- La mise en place, l'animation et l'implication dans des **initiatives de sensibilisation et d'éducation du grand public** sur la préservation de la biodiversité et des écosystèmes marins, ainsi que sur la connaissance et la vulnérabilité des espèces,
- La participation aux réunions des gestionnaires en tant qu'expert sur la thématique des mammifères marins,
- La publication de nombreux rapports et études,
- La communication avec le grand public, qui est assurée à travers divers canaux : réseaux sociaux, médias audiovisuels, presse écrite et parlée, y compris à l'échelle nationale, dont les chaînes de télévision et de radio.

L'association GECC, « **Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin** », a été créée en 1997. Puis, en 1999, afin de répondre à l'extension de ses missions, le GECC est devenu « Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche ».

L'objectif principal du GECC consiste en : « l'étude des cétacés et des pinnipèdes, essentiellement ceux fréquentant le littoral normand et la mer de la Manche, la sensibilisation et l'éducation du public pour une meilleure connaissance des mammifères marins et la contribution à leur protection ».

Ses missions s'inscrivent dans le cadre du triptyque « Observer - Étudier - Protéger ».

Au fil des années, le GECC s'est imposé comme un acteur essentiel dans le domaine de l'étude et de la conservation des mammifères marins. Il est désormais un interlocuteur incontournable pour les actions et les projets liés à ces espèces.

Le GECC établit diverses collaborations et partenariats afin d'approfondir la compréhension de

Ainsi, depuis 2020, l'AILSM a mandaté un cabinet spécialisé pour effectuer une analyse de la faune aviaire et élaborer des recommandations qui soient compatibles à la fois et également à la protection des oiseaux et aux actions de sauvegarde des constructions de l'île, toutes intégralement classées « Monument Historique ». (voir site de l'AILSM / études support, Appuis d'experts...).

Aujourd'hui nous vous présentons deux partenaires de l'AILSM :

- Le Groupe d'Études des Cétacés du Cotentin
- L'ONG OCEANOPLASTIC qui se bat contre la pollution plastique des océans.

Une équipe dédiée de notre association s'est constituée pour être les référents dans ce domaine et être le relais de ces organismes partenaires sur l'Île du Large.

Des films documentaires comme récemment «La Manche, une mer en partage» réalisé par Franck Sanson en 2024 ou le reportage réalisé en 2022 par *The Explorers* à la demande de la Région Normandie ont mis en valeur le patrimoine naturel régional à travers les missions de suivi des grands dauphins effectuées par le GECC.

- L'édition d'outils et d'ouvrages pédagogiques comme les plaquettes du réseau régional d'observateurs de mammifères marins ou le livre *La vie cachée des cétacés en Normandie*.
- Le développement, l'animation et la coordination de **Normandie Mer'Veille©, le réseau régional d'observateurs de mammifères marins en Normandie** (mer et littoral).

Le réseau régional d'observateurs de mammifères marins, développé et élargi par le GECC depuis plus de 25 ans, permet la collecte d'observations des usagers de la mer, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Amener le plus grand nombre de volontaires à participer au recensement des mammifères marins en

Normandie permet d'optimiser et de densifier la récolte de données opportunistes. Les nombreuses contributions des observateurs, couvrant une large étendue spatio-temporelle, sont essentielles à la qualité des études menées. C'est grâce au réseau d'observateurs que le GECC a pu constater que la population de Grands dauphins de la Manche fréquente également les eaux de la baie de Seine.

L'Association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf, qui sillonne régulièrement la Manche, s'impose naturellement comme un partenaire au sein de Normandie Mer'Veille©. Dans cette optique, il a été proposé de former ses adhérents à l'observation et à l'identification des mammifères marins, ainsi qu'à la collecte et à la bancarisation des données. Cette formation leur permettra de contribuer activement au suivi scientifique des espèces présentes dans la zone, aussi bien lors des traversées maritimes qu'aux abords de l'île, où les phoques sont fréquemment observés.

## OBS en Mer : une démarche originale d'implication du public !

Développé par le Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin (GECC), OBSenMER est **une plateforme numérique collaborative et gratuite** qui facilite la collecte, la sauvegarde et le partage des observations en mer.

OBSenMER comprend :

- une application pour smartphones et tablettes,
- une base de données développée sur un serveur distant,
- un site web pour interroger et paramétrer la base de données à partir de n'importe quel ordinateur,
- un outil d'aide à la photo-identification des mammifères marins.

### Pour quelles observations ?

Elle concerne tous les types d'observations : mammifères marins, poissons, tortues, oiseaux, et autres espèces marines, mais aussi les activités humaines, telles que la navigation, la pêche, la pollution, etc.

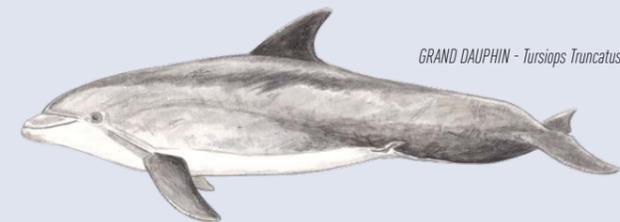
### Pour qui ?

Développée pour encourager les sciences participatives, elle permet aux citoyens, associations, chercheurs, et professionnels de contribuer à la protection et à la gestion durable du milieu marin. Deux modes d'utilisation sont ainsi disponibles :

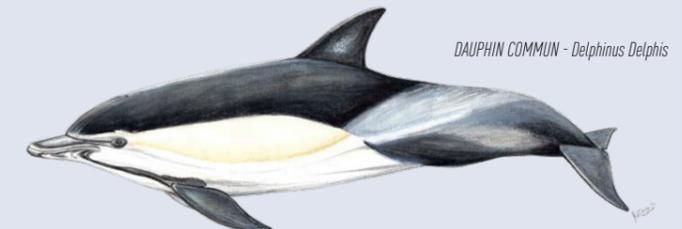
- un mode expert accessible aux scientifiques et structures naturalistes et adaptables à leurs protocoles de recherche.
- un mode grand public, accessible à tous les usagers du milieu marin, en ligne ou sur smartphone, pour contribuer à la collecte de données d'observations ponctuelles ou avec effort de recherche.

Les observations sont ensuite partagées avec un réseau d'experts, d'associations, et de gestionnaires de l'environnement !

## Les cétacés et mammifères marins de la zone Manche Est



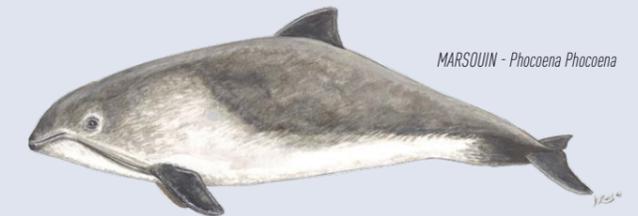
GRAND DAUPHIN - *Tursiops truncatus*



DAUPHIN COMMUN - *Delphinus Delphis*



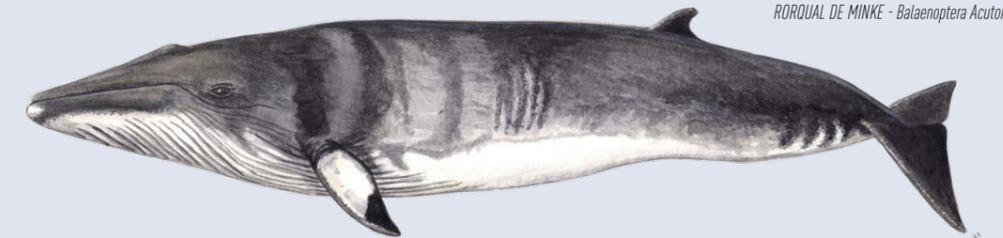
DAUPHIN DE RISSO - *Grampus Griseus*



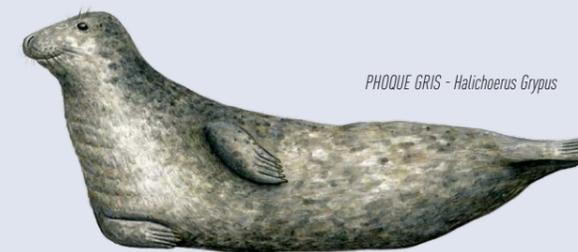
MARSOUIN - *Phocoena Phocoena*



GLOBICEPHALE NOIR - *Globicephala Melas*



RORQUAL DE MINKE - *Balaenoptera Acutorostrata*



PHOQUE GRIS - *Halichoerus Grypus*



PHOQUE VEAU MARI - *Phoca Vitulina*

# PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ (suite)

## La pollution plastique sur l'Île du Large



Patrick Fabre,

Patrick Fabre, est le président-fondateur « OCEANOPLASTIC ».

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de protection de la biodiversité, l'AILSM s'est attachée la collaboration d'une ONG spécialisée « OCEANOPLASTIC » dans l'étude de cette population, à la fois insidieuse bien qu'importante, et dangereuse pour la faune, notamment pour les oiseaux qui en sont un des vecteurs de fait. Une mission d'observation sur l'Île du Large illustre parfaitement cette pollution.

### NOTRE OBJECTIF

Un océan sans plastique.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Stopper les rejets de plastiques dans la mer.

### IMPACT

Zéro plastique dans la mer.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET DE MOYENS

Détecter et observer les fuites, analyser les causes et identifier les acteurs, imaginer et proposer des solutions d'amélioration, informer et éduquer en vue de changer les comportements

### Observation de la présence de plastiques sur le site insulaire de l'Île du Large Saint-Marcouf

Avec l'aide de l'association des amis de l'Île du Large Saint-Marcouf, nous avons pu nous rendre sur l'île pour y observer et prélever les déchets plastiques présents sur l'île.

Notre travail avait pour objectif d'observer et de qualifier la présence de plastiques notamment dans les lieux de nidification, mais bien après la période de reproduction des oiseaux, au mois d'août :

- Le tour du sémaphore en haut du rempart
- Le tour intérieur au pied du rempart
- La plate forme en haut du sémaphore.

Dans un souci de standardiser ses observations, l'unité de mesure choisie par océanoplastic est le litre (soit 1 dm<sup>3</sup>). Une trentaine de litres de micro-déchets plastiques ont été collectés, presque exclusivement sur les nidifications, et pour la plupart soupçonnés d'avoir été apportés et utilisés pour la nidification.



Déchets collectés sur l'Île du Large Saint-Marcouf.

OCEANOPLASTIC est une ONG d'Intérêt Général dont l'objectif est la réduction de la pollution plastique océanique.

Créée en 2016, et basée à Ouistreham - Normandie, l'ONG opère sur l'ensemble du littoral métropolitain et Outre mer.

Elle vise particulièrement l'identification et la suppression des « fuites » de déchets plastiques vers la mer en particulier, et dans la nature en général.

Aussi simple que cela puisse paraître, 100 % des déchets plastiques déversés dans les océans proviennent de ces fuites. Qu'elles soient délibérées ou non, ces fuites peuvent et doivent être réduites voire supprimées par un changement des comportements.

Le manque d'information, de compréhension ou d'outils adaptés sont souvent la cause de comportements inadaptés de chacun.

Notre expérience de terrain, en particulier nos collectes, nous montre que la volonté des personnes, qu'elles soient morales ou physiques est souvent réelle.

Cependant, nous constatons que la compréhension réelle des causes et effets de la pollution plastique océanique est souvent insuffisante pour agir avec pertinence.

C'est la raison pour laquelle nous cibons les rencontres pour alerter, expliquer, partager, débattre et sensibiliser tant nous sommes convaincus que le dialogue, l'échange, la participation et la responsabilisation de chacun peut ouvrir de nouvelles perspectives de réduction de cette pollution sur le littoral.

### Répartition

#### des micro-plastiques collectés

#### Déchets de ramassage des filets de pêche - 5 litres

Sans surprise, les déchets de ramassage des filets de pêche sont omniprésents dans les nids. Souvent de couleur bleu d'ailleurs... Ce qui confirme d'autres observations réalisées par océanoplastic sur le littoral normand.

#### Déchets d'emballage alimentaires

Ils sont complétés par de nombreux déchets d'emballages alimentaires, pour la plupart non identifiables, donc âgés = 15 litres.

#### Emballage Coraya

Parmi eux cependant nous observons 59 emballages de Surimi de marque Coraya... Impossible de comprendre à ce stade les raisons de cette pollution étonnante, qui a, par ailleurs, déjà été souvent soulignée par les bénévoles de l'association des « Amis de Saint-Marcouf, » lors de leurs actions de nettoyage de l'île.

#### Kinder

19 emballages de chocolats Kinder « Schokobons ».

Ces deux polluants méritent une investigation particulière pour en déterminer l'origine.

Enfin, quelques débris plastiques divers ont également complété ce « butin » : un briquet et 4 bâtons de sucette

Quelques macrodéchets, probablement apportés par la mer ont été également ramassés :

- 3 poches à huitres et un morceau de film plastique noir,
- 6 gants de type sanitaire (origine ?),
- 2 morceaux de masque sanitaire,
- 1 morceau de feutre,
- quelques bouchons et objets divers.

### Bilan et perspectives

Nous constatons, comme pressenti, que les plastiques sont bien présents sur l'île du Large (et probablement sur l'île de Terre, NDLR) et qu'ils sont bien utilisés par les oiseaux pour leur site de ponte.

En moyenne nous avons compté 3 plastiques par nid, sur un comptage réalisé sur 24 nids.

### Actions envisageables

#### Déchets de ramassage

Il devient urgent d'agir concrètement sur ce sujet. Un rapport de collecte détaillé sur le littoral du calvados a été réalisé par Oceanoplastic et déposé à « Port du Calvados » qui doit absolument prendre en compte sa responsabilité dans la pollution marine du littoral du Calvados par les déchets de ramassage.

- Plastiques Kinder (non abimés), il semble s'agir d'une pollution ponctuelle récente

#### - Coraya :

Une investigation particulière a été réalisée afin de déterminer la cause de la pollution par les plastiques Coraya. Nous les avons sollicités dans la foulée, et mis en cause, en leur transmettant notre rapport et en leur demandant explications.

Une réponse nous a été apportée par la RSE du groupe, dont voici un extrait : « Il y a quelques années, nos bennes à déchets (Site de Carentan) n'étaient pas fermées, ce qui avait conduit à la dispersion dans l'environnement de certains sachets plastiques prélevés par les oiseaux. Depuis, nous avons remplacé ces bennes par des modèles fermés pour éviter ces incidents »

L'incident date, il semble « réglé »... depuis quelques années ! Et pourtant les plastiques ont été collectés cet été sur l'île. Il devient facile d'imaginer leur nombre sur les berges du canal de Carentan, laissant présager des pollutions sur de nombreuses années encore.

Cette collecte montre à quel point il est capital de collecter pour observer, d'observer pour comprendre et de comprendre pour agir.

Bien que l'Île du Large ne soit pas ouverte au public, les bénévoles de l'association dans leur bienveillance environnementale, nettoient régulièrement l'île.

Une collecte annuelle, exhaustive et structurée nous paraît souhaitable pour lancer les alertes suffisamment tôt, et suivre les effets des actions correctives...



## Association des amis de l'Île du Large Saint-Marcouf

### Adhésions & Dons

Au-delà de l'aspect financier, les adhésions fondent la crédibilité de l'association et de ses objectifs auprès de ses interlocuteurs, des institutions.

Les adhésions sont valables pour l'année civile en cours (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

• Tarif individuel : 20 €

• Tarif couple : 30 €

• Tarif familles : couple 30 € + 10 € par enfant mineur

• Tarif institution : 50 €

#### Adhésions en ligne et paiement par carte bancaire



La gestion des adhésions et des dons en ligne de l'association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf est traitée avec la plateforme Assoconnect. Elle gère les paiements sécurisés et l'envoi du reçu fiscal.

Pour adhérer en ligne rendez-vous sur le site :

<http://www.ilesaintmarcouf.com/soutenir-le-projet/adhesions-et-dons>

#### Adhésions par voie postale (chèque bancaire)

Si vous ne souhaitez pas adhérer par internet, vous pouvez utiliser le bulletin « adhésion ou renouvellement » joint à ce journal avec votre chèque et nous le renvoyer avec l'enveloppe « T » également jointe avec ce journal sans l'affranchir.

Pour les adhésions familiales, indiquez les noms et prénoms de tous les membres adhérents. Pensez à renseigner votre adresse courriel, qui constitue un moyen très efficace (et gratuit !) pour vous informer de la vie de l'association.

#### Adhésion à renouvellement automatique



Notre soutien étant constant d'une année sur l'autre, vous souhaiteriez ne plus avoir à vous rappeler si vous avez ou non déjà réglé votre cotisation.

À partir de 2025, nous vous proposons d'opter pour un renouvellement automatique. À l'issue de la période d'adhésion (31 décembre), le renouvellement de l'adhésion et son règlement s'effectueront automatiquement. Lorsque vous le souhaitez, vous pourrez vous désabonner en nous adressant un simple e-mail.

<https://les-amis-de-l-ile-du-large-saint-marcouf.assoconnect.com/collect/description/515395-p-adhesions-avec-renouvellement-automatique>

### Défiscalisation

L'AILSM étant une association d'intérêt général, les cotisations et dons sont défiscalisables à hauteur de 66 % dans la limite des plafonds fixés par l'administration fiscale. Un reçu constituant le justificatif fiscal de votre don vous sera adressé.

### Pour les entreprises

Les dons versés à l'association peuvent venir en soustraction de l'impôt sur les sociétés lors de l'année du versement, au titre de la préservation du patrimoine historique.

Le taux de réduction, est de 60% du montant du don, jusqu'à 2 millions € et de 40% au-delà. (Code Général des Impôts (art 238 bis).

Outre les dons financiers, les entreprises peuvent effectuer leur don en nature (fourniture de matériaux, outillage, etc.) ou en compétences, en apportant des biens ou des services à l'association, dans le cadre d'une convention spécifique.

Les dons d'entreprise peuvent faire l'objet d'une convention de mécénat spécifique.

### Les Échos de l'Île du Large

Publication gratuite réservée aux adhérents et amis. Responsable de la publication : Christian Dromard

#### ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE SAINT-MARCOUF

Association régie selon la loi de 1901 - J.O. du 13 décembre 2013 - Reconnue d'intérêt général - N° de Siret : 503 864 282 00028

Siège social : Mairie de Carentan - BP 201 - 50500 CARENTAN LES MARAIS

[www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com) / [ilesaintmarcouf](https://www.facebook.com/ilesaintmarcouf)



# REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE DES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE SAINT-MARCOUF

Participez à l'aventure



**La construction de l'avenir de l'île du Large Saint-Marcouf a tous les symptômes de l'aventure** : optimisme de la réussite, joie de la progression, satisfaction d'avoir fait ce qu'on ne croyait pas possible, amitié d'un équipage, espoir, sans lequel on ne peut vivre réellement, l'engagement qui motive, la détermination envers tous ceux qui vous disent que ça ne marchera pas.

Alors, si vous êtes disponible, si vous avez des moments de liberté, si vous êtes en pré-retraite\* ou mieux, déjà en « grandes vacances » et que vous avez peur du désœuvrement, envie d'actions et d'activités, envie de faire quelque chose, si possible d'utile, construire.

Si vous aimez la mer et son air, le patrimoine historique, la biodiversité, l'informatique, faire la cuisine, l'architecture, la relation-presse, la mécanique, l'écriture, les bateaux, l'ornithologie, le mécénat, les phoques et les cétacés, la communication, l'aquarelle, l'électricité, le dessin, la maçonnerie, le téléphone, la photo, les drones, le terrassement, les cormorans, l'histoire, piloter un bateau, pêcher le bar du dîner du chantier, la recherche documentaire, conduire un chantier, le droit, administratif ou maritime, la menuiserie, le secrétariat, les régates, le téléphone, les réunions, les événements (à organiser), programmer des actions, la compta, l'administration, les goélands, la plomberie, ...

**SI VOULEZ PARTICIPER  
À LA RENAISSANCE DE CE FORT ET DE CETTE ÎLE,  
VOUS ÊTES LES BIENVENUS !**

**L'avenir de l'île du Large ce n'est pas seulement une question de moyens financiers ou de statut administratif, ce sont aussi des femmes et des hommes, des bénévoles qui font que l'aventure, qui a commencé il y a 22 ans, n'est pas près de s'arrêter, grâce à vous, en fait !**

**Dites-nous ce que vous aimeriez faire,  
on en parle quand vous voulez...**  
par téléphone : **06 06 46 67 75**  
ou par e-mail : **contact@saintmarcouf.com**

\* Si vous recherchez une formule de pré-retraite l'association peut vous accueillir dans le cadre d'un mécénat de compétence à convenir avec votre employeur et ouvrant droit à défiscalisation pour l'entreprise.